

## VOS ACTUALITES

### Nouvelles dénominations des fonctions **NOUVEAUTE**

Dans l'accès gestion, nous avons procédé à des modifications des intitulés des différentes fonctions au sein du CSE.

Nous sommes à votre écoute et certains ajouts ont été fait suite à votre demande. C'est pourquoi vous aurez désormais la possibilité de nommer un(e) :

- Secrétaire Adjoint(e) CSE
- Trésorier(e) Adjoint(e) CSE

Nous avons également transféré les fonctions existantes en CE vers :

- Secrétaire CSE (*Secrétaire CE*)
- Trésorier(e) CSE (*Trésorier CE*)

A noter :

- CHSCT devient CSSCT.

Nous vous invitons à vérifier et actualiser vos données.

## LETTRE SUIVIE | **IMPORTANT**

Compte tenu d'un certain nombre d'incidents concernant la réception des lettres conventionnelles, mettant à mal la confiance que vous nous portez, et qui ont entraîné pour chacun de nous une mobilisation de moyens et des pertes financières, nous avons décidé de vous proposer l'envoi de vos commandes par **LETTRE SUIVIE**.

A partir du vendredi 22 février 2019, vous aurez la possibilité d'opter pour l'envoi de vos commandes en **LETTRE SUIVIE**, ce qui **nous** permettra, sur simple demande de votre part ou en cas de litige, de vérifier l'état de la livraison.

**Vous aurez la possibilité de choisir entre :**

- Lettre conventionnelle
  - Lettre suivie
  - Chronopost

**Si cette option est sélectionnée,  
elle sera facturée : 3,40€\*.**

(\*condition particulière : pour les adhérents ayant signés le contrat spécifique « -50 salariés » cette option devient obligatoire à partir de 175€. Soit de 175€ à 349.99€ = Lettre suivie, au-delà de 350€ = Chronopost)

**RAPPEL**

**Toutes commandes**  
(collectives ou individuelles)  
**passées avant 15h30**  
**sont expédiées le jour même.**  
**Pensez aux e-Billets**  
**qui sont directement envoyés**  
**dans votre boîte mail.**